

## **LA FCFA VEUT ÊTRE UN ACTEUR INCONTOURNABLE**

La Fédération des communautés francophones et acadienne veut devenir un « acteur incontournable » aux yeux du gouvernement fédéral lors des grands débats de société.

« C'est un défi, cela n'a pas toujours été évident. Nous avons été tellement occupés à faire des luttes en éducation. Maintenant, je pense qu'on peut consacrer plus de temps dans les grands débats canadiens » estime le président de la FCFA, Gino Leblanc.

L'avis de la Cour suprême sur la sécession du Québec a justement confirmé cette année que les minorités étaient des acteurs de premier plan dans tout débat constitutionnel et cela semble donner des ailes aux porte-parole des minorités francophones.

La FCFA va d'ailleurs entreprendre une grande consultation cet automne avec les communautés francophones et acadiennes, de même qu'avec les Québécois, francophones et anglophones. « On a encore de la difficulté à bâtir des ponts avec le Québec » reconnaît M. Leblanc.

Une consultation qui se terminera par un grand rassemblement à Ottawa au début de l'été 2000. Objectif: moderniser, renouveler le discours : « Est-ce qu'il ne serait pas temps d'ouvrir de nouveaux horizons? » se demande M. Leblanc, qui note que la réflexion n'a pas beaucoup évolué depuis la publication du document *Les héritiers* de Lord Durham.

D'autre part, l'Association des francophones du Nunavut est maintenant membre de la FCFA. Son adhésion porte à 16 le nombre d'associations membres.

### **Prix Boréal**

La Fédération a enfin profité de la tenue de son assemblée annuelle pour remettre à M. Edgar Gallant son prix Boréal 1999. Cette distinction vise à reconnaître la contribution essentielle d'une personne ou d'un groupe d'individus qui oeuvre au développement et à l'épanouissement des communautés francophones et acadienne.

Originaire de l'Île-du-Prince-Edouard, M. Gallant a oeuvré au sein de la fonction publique du Canada pendant 36 ans. Il a contribué à l'obtention de la gestion scolaire en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et au Manitoba en conseillant les gouvernements en place sur la mise en place d'un système scolaire pour les francophones.

Il a reçu plusieurs mentions d'honneur au fil des ans et a reçu l'Ordre du Canada, l'Ordre de la Fidélité française et la médaille commémorative de la Confédération.

M. Gallant est le cinquième récipiendaire du prix Boréal. Le juge acadien Michel Bastarache, M. Louis A. Desrochers de l'Alberta, l'Association pour l'école Georges et Julia Bugnet de l'Alberta et le sénateur Jean-Robert Gauthier de l'Ontario ont ainsi été honorés au fil des ans.

**Tiré de l'Association de la presse francophone  
Août 1999**